

# Comment parents et enseignants peuvent aider les élèves à opter pour un métier spécialisé

Depuis longtemps, le Canada connaît une pénurie de travailleurs spécialisés tels que plombiers, mécaniciens automobiles, travailleurs de la construction, coiffeurs, esthéticiens ou boulangers. Les écoles ont toujours favorisé le parcours d'études générales (formation à l'aide de manuels scolaires) plutôt que le parcours professionnel (formation à un métier). Ainsi, à la fin des années 1800, en Ontario, les fils d'ouvriers devaient apprendre le règlement de travail de l'usine et, à la fin des années 1960, la formation professionnelle avait acquis la réputation de « lieu de décharge » des élèves les plus faibles. Bien que les écoles secondaires offrent aujourd'hui plus d'occasions aux élèves d'explorer différents choix de carrière, les écoles et la société canadienne sont encore loin d'avoir cessé de considérer les métiers spécialisés comme des emplois « inférieurs ».

## Les programmes de stages au secondaire font face à deux grands défis :

1. Les écoles hésitent à dire aux employeurs comment former les élèves, ce qui peut faire varier la qualité de l'apprentissage. Il a été reconnu que certains employeurs exploitent les élèves.
2. La formation en cours d'emploi n'est généralement pas très bien intégrée au programme scolaire et peut ainsi être perçue comme moins importante et moins à sa place à l'école.

## CONSEILS POUR PROMOUVOIR LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS AUPRÈS DES JEUNES :

<p><b>Conseils aux enseignants et aux écoles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir aux élèves de différents niveaux la possibilité d'explorer une grande variété de cours et de métiers.</li> <li>• Appliquer les principes d'équité en matière d'emploi (p. ex., respect de la diversité, inclusion) aux programmes professionnels afin d'encourager tous les jeunes à les explorer.</li> <li>• Parler de leurs droits aux élèves (p. ex., risques associés aux lieux de travail, santé et sécurité, traitement équitable).</li> <li>• Établir des partenariats qui avantagent à la fois écoles et employeurs, afin d'assurer des stages de haute qualité (p. ex., enseignement en tandem employeur-enseignant; visites des lieux de travail par l'enseignant pour observer l'application du programme d'études).</li> </ul>
<p><b>Conseils aux parents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandez-vous si vous entretenez des préjugés quant à l'existence d'emplois « prestigieux » et « moins prestigieux » ou quant à la division des emplois fondée sur le sexe. À retenir : un « bon emploi » est celui dans lequel votre enfant se sent valorisé et stimulé.</li> <li>• Défendez les intérêts de votre enfant; les écoles ont tendance à favoriser le soutien aux études menant au CEGEP et à l'université.</li> <li>• Renseignez-vous sur les exigences préalables à différents métiers spécialisés et sur la diversité des carrières offertes.</li> </ul>

Une formation professionnelle valorisante exige que parents et enseignants aident les élèves à voir la complémentarité entre l'école et le travail, et que les « bons emplois » prennent diverses formes. Une bonne façon de réduire l'écart entre cours théoriques et professionnels consiste à faire participer tous les élèves à des formations pratiques, y compris des projets de services communautaires qui produisent des résultats concrets. **Les enseignants, administrateurs scolaires, employeurs et organismes communautaires ont un rôle important à jouer pour encourager les élèves à en apprendre plus « sur le travail » et « par le travail », plutôt que simplement « pour le travail ».**

Pour plus de ressources en ligne et références :  
[www.edcan.ca/faits-en-education](http://www.edcan.ca/faits-en-education)

À propos de l'auteure  
**Alison Taylor, Ph. D.**, Professeure,  
University of British Columbia

La série « Les faits en éducation » est produite avec une généreuse commandite de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires et de la Fondation Desjardins.

**Information sur le droit d'auteur :** Vous êtes libre de reproduire et de distribuer ce document sous toute forme, à condition de reproduire intégralement les commentaires et l'attribution au Réseau EdCan et à l'University of British Columbia.

